

— 10^{ÈME} ÉDITION —

les Odalyades 2026



— TROPHÉE LUCETTE COSTE —

FINALE 17 & 18 OCTOBRE LA LONDE LES MAURES

📍 PHASES DÉPARTEMENTALES

05/09/26	CAVAILLON (84)	20/09/26	VITROLLES (13)
06/09/26	PUGET VILLE (83)	20/09/26	BATIE NEUVE (05)
19/09/26	MALIJAI (04)		

 **COMITÉ RÉGIONAL**
PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
— FFPJP —

 **Odalys**
GROUPE

 **RÉGION
SUD**
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

 **Fédération Française**
de Pétanque et de Jeu Provençal

 **OBUT**
BOULES EN FRANCE

 <https://www.petanque-regionsud-ffpjp.org/>

PRESENTATION

Avec le soutien du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur a créé en 2016 avec son partenaire principal **ODALYS** sports, un trophée féminin à l'intention des licenciées et non licenciées de la région dénommé « Les Odalyades ».

Cette compétition ODALYADES Trophée Lucette COSTE se déroule en doublettes choisies (1 licenciée FFPJP 2026 associée à une féminine non licenciée ou non répertoriée dans la base fédérale Geslico).

Il est composé de 5 étapes départementales sous la responsabilité des Comités Départementaux à l'issue desquelles, TROIS ou QUATRE équipes seront retenues pour participer à la **Finale Régionale** qui se déroulera les **17 & 18 Octobre 2026 à LA LONDE LES MAURES (83)**

ETAPES DEPARTEMENTALES.

Chaque comité départemental organisera avant le 23 Septembre une ½ ou une journée ODALYADES dans un club de son département.

Les joueuses licenciées ne peuvent participer qu'à l'épreuve organisée dans le département où elles sont licenciées.

La compétition se déroulera en doublettes (1 joueuse licenciée, 1 joueuse non licenciée ou non répertoriée dans la base fédérale Geslico).

Les comités départementaux communiqueront vis les réseaux sociaux, leur site internet la date limite d'inscription pour l'épreuve départementale.

Les frais de déplacement des délégués, arbitres, éducateurs sont à la charge du comité départemental.

Chaque comité départemental devra prendre à sa charge l'assurance spécifique de l'assureur MMA afin que les participantes soient couvertes en cas d'accident.

La compétition se déroulera de la manière suivante :

- 3 ateliers ludiques (voir annexes ci-après jointes)
- 3 parties en doublettes en 13 points.

En fonction du nombre de participantes, 3 ou 4 Equipes seront qualifiées pour la finale régionale

Des bons cadeaux devront être distribués aux joueuses le jour de l'étape départementale.

Le barème des prix est adressé aux seuls comités départementaux.

Le comité régional remboursera le comité départemental du montant de ces bons cadeaux sur transmission des justificatifs.

Chaque comité transmettra à l'aide des documents qui lui seront adressés, DES LA FIN DE L'ETAPE DEPARTEMENTALE les renseignements suivants :

- Nom, prénom, date de naissance, adresse mail des joueuses qualifiées
- Taille des vêtements pour les 4 premières équipes.
- Feuille de résultats de toutes les équipes.

FINALE REGIONALE 2026

16 équipes : 3 par Comité et 4 pour le comité qui aura eu le plus d'équipes participantes en phase départementale qui sont invitées à participer à la Finale Régionale qui se déroulera les Samedi 17 et Dimanche 18 Octobre 2026 en résidences Odalys.

- Hébergement et restauration **OBLIGATOIRE** en Résidence Odalys du samedi 17 octobre (repas midi et soir) au dimanche 18 octobre 2026 (repas de midi) inclus pour les 32 Joueuses qualifiées.
- Le Comité régional ne prendra pas en charge les repas et hébergements éventuels des accompagnateurs. Aucune réservation de quelque nature que ce soit sera faite par le comité régional pour les accompagnateurs éventuels. Il est toutefois possible de contacter directement le centre ODALYS OCEANIDES pour réservations (coordonnées sur le courrier joint).
- **Les joueuses non licenciées sélectionnées pour la finale régionale devront fournir au Comité Régional un certificat médical d'aptitude sans aucune réserve à la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal au plus tard pour le 8 OCTOBRE 2026 sous peine de disqualification d'office.**

Dotation offerte par le Comité Régional PROVENCE ALPES COTE D'AZUR :

- Licences gratuites FFPJP 2027 aux 16 équipes qualifiées qui devront être prises en même temps par les deux joueuses, **avant le 1^{er} Mars 2027** dans un club de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.
Toute personne qui quittera le site ODALYS et qui ne sera pas présente lors des repas ne pourra prétendre à la gratuité de la licence 2027.
- 1 Haut de tenue personnalisée « Les Odalyades », à chaque participante (tee shirt et veste) qui seront remis sur place le 17 Octobre.
- De nombreux cadeaux avec des bons d'achats pour toutes les joueuses qualifiées pour la finale régionale, séjour ou week-end dans un établissement résidence Odalys pour les vainqueurs, des triplettes de boules, etc...

REGLEMENT

Article 1 :

Les « ODALYADES » sont placées sous l'autorité du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur, qui procède à la centralisation des résultats des phases qualificatives départementales de chaque comité, ainsi qu'aux tirages aux sorts de la phase finale régionale.

Le tirage au sort des parties se fera via le logiciel gestion concours en sélectionnant le concours « GAGNANT/GAGNANT » de la phase régionale comme pour les phases départementales.

Le JURY sera composé de la responsable des compétitions sportives, de l'arbitre désigné, du représentant du club organisateur.

Le Comité Régional sera souverain pour trancher tous autres litiges.

Article 2 :

Le règlement sportif en vigueur est celui de la FFPJP, que chaque participante est tenue de respecter. Les rencontres se dérouleront de la manière suivante :

- Samedi après-midi : 3 ateliers ludiques (1 atelier cible Triangle, 1 atelier de point, 1 atelier de tir). Deux passages sur les ateliers sont autorisés (**le meilleur score sur chaque atelier sera retenu**) Chaque atelier rapportera six points par équipes soit un total de 18 points.
- 3 parties en doublettes le samedi après-midi.
- Dimanche matin : ½ finales et finale pour les 4 premières équipes du classement et 2 parties de classement pour les 12 autres équipes.
- Les distances de jeux seront celles des catégories JUNIOR et SENIOR soit de 6 à 10 mètres.
- Les parties se dérouleront en 13 points sauf décision contraire du jury de la compétition.
- En cas de mauvaises conditions météorologiques, les parties de classement pour les équipes non qualifiées pour les ½ finales pourront être annulées.

Article 3 :

Les comités présenteront 3 équipes pour la phase régionale. Le comité qui aura eu le plus grand nombre de participantes sur l'édition 2026 présentera 4 équipes.

Article 4:

Pour la phase régionale, les deux joueuses de chaque équipe, seront vêtues d'un haut identique offert par le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur personnalisé « LES ODALYADES ».

Un bas sportif (survêtement, pantacourt ou short) est OBLIGATOIRE.

Article 5 :

Les points sont attribués de la manière suivante :

- Total des points gagnés dans les ateliers
Maximum 18 points (6 par atelier)
- Total des points gagnés dans les parties
 - ☞ 5 points par victoires
 - ☞ 3 points pour l'équipe ayant bénéficié d'un impair

Le classement des équipes sera déterminé par le total des points obtenus dans les ateliers et dans les parties.

En cas d'égalité, seront pris en compte les critères suivants :

- 1) Plus grand nombre de doublettes gagnées.
- 2) Score average réalisé dans les trois parties.
- 3) Total des points de la joueuse non licenciée dans les ateliers.

Si l'égalité persiste, il sera procédé à une épreuve de tir, à savoir :

Le tir s'effectue uniquement à la distance de 6,50 m sur 2 tours. C'est-à-dire que chacune des 2 joueuses aura 2 boules à tirer.

A chacun des 2 tours, le tir s'effectue sur une seule boule placée au centre d'un cercle de tir de diamètre 1 m en opposant, 1 à 1, en alterné, les joueuses, dans un ordre préétabli.
La désignation de l'équipe qui débute le tir se fait par tirage au sort.

Les points sont ainsi comptabilisés :

- 0 point pour la boule cible manquée ;
- 0 point pour la boule cible frappée mais avec l'impact de la boule tirée extérieur au cercle ;
- 1 point pour la boule touchée restant dans le cercle ;
- 3 points pour la boule touchée et sortie du cercle ;
- 5 points pour le carreau restant dans le cercle.

L'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points à la fin des 2 tours remporte le match. En cas d'égalité après les 2 tours, on procédera à l'épreuve de tir appelée « mort subite », aux mêmes conditions que dans les 2 tours précédents, sauf que le match est perdu par l'équipe qui aura, la première, manqué la boule cible.

Article 6 :

L'arbitrage de la compétition sera assuré par deux arbitres désignés par le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Pendant la compétition les seules personnes présentes sur le terrain ou habilitées à évoluer sur les terrains sont les joueuses dûment enregistrées, le ou les arbitres désignés, et le ou les membres du comité d'organisation (éducateurs, élus).

Article 7 :

Les frais de déplacement des joueuses qualifiées invitées, des représentants des comités départementaux invités ne sont pas pris en charge par le comité régional.

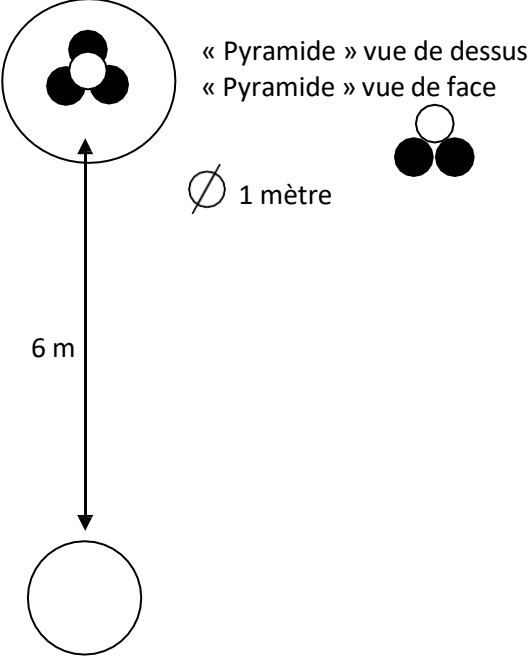
Il est conseillé de faire du covoiturage dans la mesure du possible.

Le comité régional offrira la licence 2027 également à toutes les joueuses ayant participé aux phases départementales à condition que la licence soit prise sur le territoire Provence Alpes Côte d'Azur, en même temps par les deux joueuses. Les frais de mutations éventuels ne sont pas pris en charge par le comité régional.

Article 8

Les quatre premières équipes disputeront les demi-finales puis finale le dimanche matin 18 Octobre 2026. Les 12 suivantes disputeront deux parties de classement supplémentaires.

ATELIER 1

ATELIER TIR	<u>LA PYRAMIDE</u>
MATERIEL	4 boules cibles. 1 cercle de lancement.
OBJECTIFS	Faire écrouler la « pyramide ». Perfectionner l'adresse et la précision.
CONSIGNES	Tirer sur la « pyramide » afin de la faire écrouler. Chaque joueuse a droit à 3 tirs. La Licenciée doit obligatoirement avoir l'impact à l'intérieur du cercle. Les boules sont replacées après chaque boule tirée.
SCORE	1 point pour chaque « pyramide » écroulée. Joueuse 1 Joueuse 2
SITUATION	 « Pyramide » vue de dessus « Pyramide » vue de face 1 mètre 6 m

ATELIER 2

	<u>LE TRIANGLE</u>
MATERIEL	1 cible « Triangle ». 1 cercle de lancement.
OBJECTIFS	Placer des boules dans Le Triangle Précision et dosage du lancer.
CONSIGNES	Pointer afin de positionner des boules dans l'une des 3 parties du Triangle. Chaque joueuse a droit à 3 essais. Chaque boule réussie est enlevée.
SCORE	1 point pour un score compris entre 1 et 3 inclus . 2 points pour un score compris entre 4 et 8 inclus . 3 points pour un score supérieur à 8.
SITUATION	Diagram illustrating the setup for 'Le Triangle': - The target is a triangle divided into three horizontal sections labeled 1, 3, and 5. - The height of the bottom section (1) is 40 cm. - The total height of the triangle is 1.20 m. - The width of the base of the triangle is 1 m. - The launch point (circle) is positioned 6 m below the base of the triangle.

ATELIER 3

ATELIER POINT	<u>LA CIBLE</u>
MATERIEL	1 but. 1 cercle de lancement. 1 cercle de diamètre 1 m (qui peut être peint au sol).
OBJECTIFS	S'approcher le plus possible du but. Dosage et précision du lancer.
CONSIGNES	Essayer de rentrer à l'intérieur du cercle. Chaque joueuse a droit à 3 lancers. Le terrain est dégagé après chaque boule jouée.
SCORE	1 point pour chaque boule rentrée dans le cercle.
SITUATION	1 m pour la Non-Licenciée 